

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 82 (1955)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**Avec les Amis du Patois vaudois  
et des  
Patois romands au Comptoir.**

*Origine de nos patois romands*  
(Suite et fin)

IV

*Durant cinq ou six cents ans, le langage évolua librement, étant purement oral.*

*Puis, à partir du X<sup>e</sup> siècle, on commença à écrire en langue vulgaire. Chacun composait dans son dialecte.*

*Au XV<sup>e</sup> siècle, on assiste à la chute du régime féodal en France et la littérature dialectale disparaît. Dès 1539, l'édit de Cauterets porté par François I<sup>r</sup>, exige que le français soit la langue du prétoire. Les centres régionaux passent peu à peu au français qui prend le pas sur les autres dialectes.*

*Chez nous, la chute de la féodalité a eu également une influence. Pour Vaud, par exemple, la conquête bernoise — avec la présence consécutive de baillis parlant l'allemand et aussi le français fédéral, mais non le brave patois vaudois bien trop subtil pour eux — a certainement contribué aussi à la chute du patois.*

*Je me demande également si l'on ne pourrait pas voir aussi une cause de la disparition plus rapide du patois dans nos cantons romands réformés, dans la lecture de la Bible en langue française, évidemment, et dans le fait que le culte se passe en langue vulgaire. Je ne parle pas ici seulement du sermon, ce qui est également le cas chez les catholiques, mais des*

*cantiques du psautier, en langue française et venus sans doute pour une bonne partie de France ou de huguenots français réfugiés en Suisse. C'est une question qui me vient à l'esprit, mais j'avoue que je ne puis que la poser : je laisse aux spécialistes en philologie et aux historiens le soin de l'examiner.*

*Enfin, partout, l'école obligatoire et gratuite a contribué indirectement à faire reculer le patois.*

Car si certains maîtres, les plus avisés et les plus psychologues — tels le R.P. Girard — prônèrent le patois et conseillèrent de partir de lui pour l'étude du français, bien d'autres, hélas ! chez nous comme ailleurs, ont cru qu'éliminer le patois était le meilleur moyen d'apprendre le français. Ils n'ont même pas craint, et sur ordre supérieur, d'enseigner aux enfants le mépris de la langue que parlaient leurs parents, leurs ancêtres.

Et trop souvent, les parents eux-mêmes se sont sentis saisis d'une fausse pudeur devant leurs marmots qui estropiaient du français. Loin d'avoir à cœur de garder « nothon viyo dèvejâ », ils se sont mis à parler français avec leur progéniture. Et quel français parfois ! *J'ai ouï de mes propres oreilles cette défense : Milon, va voire pas sur la courtene !*

*Et je tiens d'un témoin direct cet ordre d'un grand-père à son petit-fils : va tchoupene le nou !*

*Quant aux enfants, on sait quel charabia ils arrivent parfois à parler, sans citer Je s'amuse, peinturer, nous on va, si je serais, etc., etc.*

*Que dire devant de telles déformations ? Que c'est triste ! Oui. Mieux vaut s'enraciner profondément dans cette bonne terre que Dieu nous a donnée.*

Disons-nous que notre patois, quel qu'il soit, c'est comme l'odeur et le bouquet de notre terroir, c'en est le souffle, c'en est l'âme.

Et gardons-le, « nothon viyo dèvejâ ». Septembre 1954. Abbé F.-X. Brodard.

Ce magistral et vivant raccourci de l'abbé Brodard sur l'origine de nos patois romands et qui faisait pendant à celui de M. Pierre Chessex, fut salué d'applaudissements.

Ah ! comme il est réconfortant d'écouter d'aussi fortes personnalités défendre notre passé et ses origines, et dans une langue haute en couleurs, qui sait faire choix des images et expressions de notre terroir et qui parlent, plus directement, que tout autre à nos âmes et cœurs de Romands.

La ronde des productions individuelles reprend alors plus vive et plus inédites que jamais. C'est Mlle Décossterd, de Palézieux, une fidèle de nos réunions, qui dit, avec humour, un poème de Dénéréaz. C'est la voix ample, chaude et prenante de M. Desplands, de Château-d'Oex, qui s'élève et détaille un chant patois. M. Joseph Berthet, maire de Confignon, que l'on est heureux de saluer parmi nous, comme aussi M. Lancoud, du même et si typique village genevois, qui font valoir le vieux langage du bout du lac.

M. l'abbé Brodard, qui nous fait don d'une émouvante poésie fribourgeoise *A mon bî patê gruvérin*. M. Golay-Favre, de l'Orient, à l'organe toujours vaillant, notre ami Crisinel, de Denezy, Desplands et Mme Karlen dans un duo,

Janin, député de Montheron, Henry Nicolier, de La Forclaz, Coquoz ancien député à Salvan.

Une mention toute spéciale à M. Wuliamoz dont l'évocation en patois de *L'émigration manquée des Helvètes* fut fort goûtee, comme aussi cette inédite *Tenabia dé Dzenéva*, de Lucien Fontannaz de Lutry, sorte de satire d'un humour bien Vaudois. Félicitations également à M. Albert Chessex, interprète idéal de Marc à Louis dans *L'Artse à Noé*, morceau d'anthologie dialectale, et à Mme Meystre, de Lausanne, fort amusante.

Pour terminer, M. Pérusset, instituteur à Belmont, dirigea un chant d'ensemble tiré du chansonnier patoisant qui, sorti de presse, se doit d'être aux mains de tous les Amis de nos patois romands.

Et à la prochaine !

R. Ms.

## La page vaudoise

### Lo 24 dau mā dè janvier

Lé dan demindze passâ que ti lè Vaudois, que satson démocrate, ristou au bin « agrarien », l'an trè tî fîta l'« indépendance », quemet ie dian ein « français » (Lo « français » lè onna leinga que foudrai pa dévesa).

Oï, l'« indépendance » !

Cin vau dere que dévan lo 24 dau mā dè janvier 1798, on îre dobedzi d'etiutâ tot cin que noutrè maître de Berna no coumandâvan. On n'avaî rin à repipâ ; lè lè Bernois et lau bailli que maîtrèivan noutron paï.

Ma lai avaî dza grantenet que l'affère bourmâve po fotre avau noutrè précaut de Berna et reinvouyî lè bailli tsi leu.

Vo sède prau que noutron pourro majô Davet l'avaî dza ein 1723 asseyî et baillî sa via po noutron paï.

**CAFÉ ROMAND**  
LOUIS PÉCLAT LAUSANNE PL. ST FRANÇOIS 2